



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
22 juillet 2019
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-huitième réunion directive

Genève, 30 septembre-4 octobre 2019

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Résumé opérationnel

Le présent rapport porte sur les activités menées par la CNUCED en faveur de l'Afrique entre mai 2018 et avril 2019. Il décrit les incidences des travaux de la CNUCED sur le développement de l'Afrique dans les domaines suivants : transformation de l'économie, lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience, amélioration de la compétitivité, renforcement du multilatéralisme, et autonomisation des populations et investissement dans leur avenir.



Introduction

1. Le présent rapport rend compte des activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique pour la période allant de mai 2018 à avril 2019. Il donne des exemples précis des effets des activités de la CNUCED sur le développement de l'Afrique dans les domaines suivants : transformation de l'économie, lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience, amélioration de la compétitivité, renforcement du multilatéralisme, et autonomisation des populations et investissement dans leur avenir.

I. Faits saillants : Manifestations importantes que la CNUCED a organisées ou auxquelles elle a participé

2. Dans le cadre de sa mission consistant à diffuser la prospérité au profit de tous, la CNUCED mène en Afrique toute une série d'activités, y compris en organisant des manifestations qui permettent aux acteurs d'étudier les facteurs précis du développement économique et social et de mettre en commun résultats et enseignements. Un certain nombre d'exemples sont présentés ci-après. L'aide à l'Afrique a un caractère transversal et associe toutes les divisions de la CNUCED en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau de New York et c'est un élément à part entière du programme de travail global de la CNUCED.

A. Réunion-débat de haut niveau sur les migrations et la transformation structurelle en Afrique organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York (États-Unis d'Amérique), septembre 2018

3. La publication du *Rapport 2018 sur le développement économique en Afrique : Les migrations au service de la transformation structurelle* a eu un certain retentissement sur le continent et a contribué à dissiper les idées reçues et les perceptions erronées à propos des migrations africaines. À titre d'exemple, il est estimé dans le rapport que les migrations africaines sont pour la plupart intracontinentales, que les migrations intra-africaines peuvent être un catalyseur de croissance économique, et que les migrations peuvent être utiles au développement des pays d'accueil. Les messages et les conclusions du rapport ont été examinés lors d'une réunion de haut niveau organisée en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Dans le contexte des négociations relatives au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le rapport a apporté une contribution importante à la compréhension des enjeux et aux débats menés en 2018 sur la façon dont les retombées des migrations pour l'économie et le développement peuvent être optimisées en Afrique.

B. Forum mondial de l'investissement, Genève (Suisse), octobre 2018

4. Le Forum mondial de l'investissement de 2018 de la CNUCED a réuni le Président de la Namibie et un nombre important de ministres de pays d'Afrique. Plusieurs manifestations ont été organisées en faveur des pays africains. Une table ronde des ministres des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), à laquelle la CNUCED et les États ACP ont engagé un programme commun afin de coordonner l'application des principes directeurs pour des politiques d'investissement viables établis par les deux entités, a ainsi été organisée. Une table ronde ministérielle destinée aux pays les moins avancés et aux représentants du secteur privé et une réunion ministérielle sur la promotion de l'investissement dans les pays en développement sans littoral ont réuni des intervenants et des participants originaires de plusieurs pays africains pour débattre de la façon dont l'investissement peut être mobilisé au service du développement durable. Ces manifestations ont aussi permis à des investisseurs potentiels de se mettre en rapport avec des pays cibles au niveau ministériel. Le « village de l'investissement » du Forum a été une excellente occasion pour les pays de mettre en valeur leurs débouchés d'investissement et

d'établir des contacts avec des investisseurs potentiels. Bon nombre de pays africains en ont tiré parti.

C. Forum africain des comités nationaux de facilitation du commerce, Addis-Abeba, novembre 2018

5. Les pays africains se sont réunis à Addis-Abeba du 27 au 29 novembre 2018 à l'occasion du premier Forum africain des comités nationaux de facilitation des échanges, pour réfléchir aux moyens de réduire le coût, les délais et la complexité du commerce interrégional et international des marchandises. Plus de 250 participants venus de 44 pays étaient présents, dont des représentants d'acteurs du secteur public comme les ministères du commerce et les autorités douanières, ainsi que du secteur privé. Un quart des participants étaient des femmes. Cette manifestation phare, organisée par la CNUCED et sept organisations partenaires, est intervenue dans un contexte où l'Afrique redoublait d'efforts dans le domaine de la facilitation du commerce après l'entrée en vigueur en février 2017 de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges et se préparait à mettre en application l'accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine, conclu en mars 2018. S'ils sont efficaces, les comités nationaux de facilitation des échanges facilitent et accélèrent le commerce des pays et en diminuent le coût. La mise en œuvre intégrale de l'Accord sur la facilitation des échanges permettrait aux pays en développement et tout particulièrement aux pays les moins avancés (qui se trouvent pour la plupart en Afrique subsaharienne) de faire baisser les coûts commerciaux, dans une proportion qui pourrait atteindre 15 %.

6. Le Forum est l'aboutissement d'une collaboration étroite entre des organisations multilatérales et internationales. La manifestation a été dirigée par la CNUCED et coorganisée par la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe/le Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, le Centre du commerce international, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation mondiale du commerce, et avec le concours de plusieurs donateurs bilatéraux (Agence danoise de développement international du Ministère des affaires étrangères du Danemark, Union européenne, Gouvernement finlandais, Banque islamique de développement et Commonwealth). D'après 94 % de ceux des participants qui ont répondu à une enquête de satisfaction en ligne, le Forum a répondu à leurs attentes, et 84 % d'entre eux ont estimé avoir eu suffisamment de possibilités d'exprimer leurs vues et de dialoguer avec les autres participants.

D. Semaine du commerce électronique en Afrique, Nairobi, décembre 2018

7. La CNUCED et les partenaires de l'initiative eTrade for All ont organisé la première Semaine du commerce électronique en Afrique, à Nairobi, du 10 au 16 décembre 2018. Cette manifestation, coorganisée en partenariat avec l'Union africaine et l'Union européenne, a reçu plus de 2 000 inscriptions de 60 pays, parmi lesquels 33 pays les moins avancés. Ont figuré au nombre des participants quelque 600 fonctionnaires nationaux, 700 représentants du secteur privé et plus de 250 membres de la société civile, de la jeunesse et du monde universitaire, lors de plus de 30 séances organisées directement par les partenaires d'eTrade for All. Le document final de la réunion, le Manifeste de Nairobi sur l'économie numérique et le développement inclusif en Afrique, fixe un cap aux pays d'Afrique à l'aide de recommandations dans les sept domaines d'action suivants : évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et formulation de stratégies ; infrastructures et services en matière de technologies de l'information et de la télécommunication ; moyens de paiement ; logistique commerciale (transports et facilitation du commerce) ; cadres juridiques et réglementaires ; développement des compétences nécessaires au commerce électronique ; accès au financement ; commerce électronique et avancement des femmes ; mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.

E. Manifestation parallèle sur les flux financiers et le commerce illicites en Afrique : le rôle de la coopération Sud-Sud, deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, Plan d'Action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, mars 2019

8. Les principaux objectifs de la manifestation parallèle intitulée « Flux financiers et commerce illicites en Afrique : le rôle de la coopération Sud-Sud », coorganisée par la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement, étaient les suivants :

a) Stimuler les débats sur les obstacles créés par les flux financiers illicites à la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 et des objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine ;

b) Définir les interventions et les domaines de coopération, y compris de coopération Sud-Sud, nécessaires pour faire face aux flux financiers illicites en Afrique.

9. Les principaux résultats recherchés étaient de concevoir, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, un plan d'action contre les flux financiers et le commerce illicites en Afrique, et de définir les possibilités de coopération technique entre la Commission économique pour l'Afrique, la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement et les donateurs potentiels. D'après les estimations, l'Afrique continue de se heurter à un déficit considérable de financement des infrastructures d'environ 170 milliards de dollars. Si l'Afrique parvenait à retrouver et à rapatrier les 100 milliards de dollars par an qu'elle perd en raison des flux financiers illicites, le déficit de financement des infrastructures serait comblé en grande partie. Il est important de comprendre que les flux financiers illicites sont un problème de gouvernance mondiale ; la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent donc offrir un cadre efficace de collaboration entre les États membres pour rendre les gouvernements africains mieux à même de détecter, faire cesser et au bout du compte rapatrier les fonds qui ont été transférés illégalement depuis l'Afrique. Les flux financiers illicites sont mentionnés à plusieurs reprises dans le document final de la Conférence (A/CONF.235/3*).

II. Résultats et impact des activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

A. Transformation de l'économie des pays africains

10. La CNUCED aide les pays africains à transformer leur économie en vue de créer des emplois, de réduire la pauvreté, d'accélérer le développement durable et de faciliter l'intégration de la région dans l'économie mondiale.

Renforcer l'entrepreneuriat et le secteur privé

11. L'industrialisation et la transformation structurelle de l'Afrique reposent sur le renforcement des capacités productives, dont l'entrepreneuriat est un élément clef. La CNUCED aide à renforcer l'entrepreneuriat grâce à ses activités de recherche, de sensibilisation et de renforcement des capacités. Le *Rapport 2018 sur les pays les moins avancés : L'entrepreneuriat au service de la transformation structurelle – Changer de cap* contient des recommandations détaillées sur la façon dont les obstacles à l'entrepreneuriat peuvent être surmontés dans les pays les moins avancés, y compris ceux d'Afrique. Le rapport a été présenté et diffusé dans plusieurs villes africaines.

12. Au cours de la période considérée, la CNUCED a prêté assistance, sous la forme de services de conseil, d'ateliers sur les politiques et de séminaires à 14 centres Empretec établis en Afrique. Cette assistance a été conçue à partir des outils et des mécanismes de dialogue offerts par le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Une formation a été dispensée à des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises, et une aide a été fournie à des

réseaux et des initiatives régionaux. Le Cadre a continué d'être utilisé pour élaborer stratégies d'entrepreneuriat nationales ciblées, et la République-Unie de Tanzanie a engagé une stratégie nationale inclusive d'entrepreneuriat et un plan d'action s'inspirant du Cadre pour son application. La CNUCED aide actuellement l'Éthiopie à mettre au point une stratégie d'entrepreneuriat nationale s'inspirant du Cadre.

13. La CNUCED a réalisé un nouveau projet de renforcement des capacités sur la mise en place de politiques propices à un secteur privé stable et la notification relative aux objectifs de développement durable en Afrique. Ce projet vise à renforcer la capacité des gouvernements de mesurer et de suivre la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs de développement durable.

Renforcer les capacités productives

14. Dans le cadre du projet sur les indices de comparaison des capacités productives pour l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles dans les pays en développement sans littoral, la CNUCED renforce les capacités d'un certain nombre de pays en développement sans littoral d'Afrique pour ce qui est d'élaborer des indices des capacités productives et d'utiliser ces indices pour élaborer des politiques fondées sur des données factuelles. Les principaux résultats obtenus ont été les suivants : une étude de cas nationale a été achevée pour le Rwanda ; un atelier national de renforcement des capacités¹ a été organisé à Kigali en juillet 2018 ; et un atelier régional sur les capacités productives, la diversification des exportations et la transformation structurelle a été organisé au Botswana en novembre. Il est prévu qu'une publication consacrée à ces indices paraisse début 2020 à titre de contribution à l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024.

Renforcer les capacités des responsables de l'élaboration des politiques industrielles

15. La CNUCED a organisé des ateliers à Maputo et à Lusaka pour aider à renforcer les politiques industrielles et faciliter le dialogue entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Un troisième atelier de renforcement des capacités a été organisé à Maurice en avril 2019. Pour préparer et organiser ces ateliers, il a été fait appel à la collaboration des administrations locales et d'organisations internationales partenaires telles que le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Commission économique pour l'Afrique, le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

16. La CNUCED a collaboré avec le Bureau sous-régional en Afrique centrale de la Commission économique pour l'Afrique en vue de renforcer l'aptitude des responsables publics de la sous-région à utiliser des outils et des méthodes de pointe à l'appui de la conception de stratégies d'industrialisation et de diversification économique. La CNUCED a apporté des contributions consultatives et techniques à des activités de renforcement des capacités qui se sont déroulées à Yaoundé en mai 2018 et à une étude sur la diversification que la Commission économique pour l'Afrique élabore actuellement pour la Guinée équatoriale.

17. Au cours de la période considérée, la CNUCED a aidé à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des partenaires africains et à exploiter les débouchés que les secteurs du commerce et des services, moteur de la transformations structurelle, peuvent créer.

Renforcer les capacités commerciales dans le secteur des services

18. En 2018, une équipe interdivisions de la CNUCED a organisé des activités de renforcement des capacités dans 29 pays africains, pour former 482 spécialistes (dont 31 % de femmes) à des questions telles que les statistiques du commerce des services et la législation relative au commerce électronique, en collaboration avec la Division de

¹ Pour davantage de précisions sur l'atelier, voir : <https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=1881> (consulté le 19 juillet 2019).

statistique de l'ONU, l'OMC et des institutions régionales telles que l'Union africaine. Elle continue de coopérer étroitement avec l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international.

19. En 2018, la CNUCED, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, a lancé un projet relatif au commerce des services en Afrique. Ce projet vise à renforcer l'aptitude des pays bénéficiaires à mesurer la contribution des services au développement des chaînes de valeur régionales et à concevoir des politiques des services qui permettent un degré plus élevé dans ces chaînes de valeur. Le service est offert à six pays partenaires : Éthiopie, Gambie, Kenya, Mali, Nigéria et Togo. Le choix des services (finance, transport et tourisme) a été opéré en fonction de leur importance pour le commerce et les chaînes de valeur mondiales. Du fait que nombre de pays en développement manquent de données et d'information sur la taille et la contribution des services et la façon dont les services sont produits, la Commission économique pour l'Afrique et la CNUCED ont élaboré une méthode pour évaluer la contribution des services aux chaînes de valeur régionales. Elles ont organisé un séminaire de renforcement des capacités destiné à des consultants et à des coordonnateurs de projet nationaux en janvier 2019. Les instruments quantitatifs et qualitatifs fournis permettront aux pays partenaires d'évaluer une chaîne de valeur régionale donnée et de formuler des recommandations concernant la politique dans le domaine des services en 2019. Pour faciliter la mise en commun des résultats et des enseignements, et afin de développer l'accès aux outils, on élabore actuellement un mécanisme de partage des connaissances qui sera accessible à un grand nombre de parties prenantes.

Assistance technique relative aux statistiques du commerce des services

20. En octobre et en décembre 2018, la CNUCED et l'OMC ont dispensé un cours en ligne sur les statistiques du commerce des services, ce qui a contribué au renforcement de la collaboration institutionnelle concernant ces statistiques. Ce cours, axé sur l'Afrique, a été suivi par plus de 24 participants, dont 10 femmes, de l'Union africaine et de 22 pays. Le cours a répondu à plusieurs demandes d'assistance technique relative aux statistiques du commerce des services. D'après les réponses d'évaluation, le taux de succès du cours a atteint 72 % et le taux de satisfaction 90 %.

Promouvoir les exportations de services et examiner les politiques des services

21. Pendant la période considérée, la CNUCED a mené à bien des études de cas nationales relatives au Sénégal et à la Zambie sur l'application de la dérogation de l'OMC concernant les services pour les pays en développement sans littoral. Ces études de cas devraient favoriser les exportations de services de ces pays dans le cadre du traitement préférentiel. La CNUCED aide aussi la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à achever un examen régional des politiques des services qui est le premier en son genre. Cet examen s'inscrit dans le cadre plus général de l'appui en faveur de l'intégration régionale et des efforts visant à assurer la cohérence des positions des États membres lors des négociations dans diverses instances.

Approfondir l'intégration régionale et développer le commerce en vue de la transformation structurelle

22. La CNUCED aide à l'achèvement des négociations relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine (encadré 1).

Encadré 1

Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine : quelques exemples

Règles d'origine : La CNUCED, en sa qualité d'organe de référence du système des Nations Unies pour l'examen intégré des questions relatives au commerce et au développement, prête son soutien aux négociations relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine en offrant une assistance consultative et technique dans plusieurs domaines. En tant que membre du Groupe de travail technique de la Zone de libre-échange

continentale africaine sur les règles d'origine, la CNUCED a aidé l'Union africaine à élaborer des règlements techniques sur les règles d'origine aux fins des négociations relatives à la Zone, y compris pour le cas des zones économiques spéciales.

Listes et données tarifaires : La CNUCED a participé aux trois sessions organisées par l'Union africaine sur la question de la Zone de libre-échange continentale en mai, en novembre et en décembre 2018, où elle a présenté des statistiques sur les importations et les exportations intra-africaines entre 54 pays du continent, en faisant le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Zone, et en analysant les différentes méthodes d'établissement des listes de produits sensibles et exclus dans le cadre des négociations tarifaires. La CNUCED a aidé les États membres de l'Union africaine à réaliser des analyses et des simulations détaillées des négociations tarifaires dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Mesures non tarifaires : Avec le soutien financier du Gouvernement allemand, la CNUCED fournit un appui à la Commission de l'Union africaine, aux communautés économiques régionales d'Afrique et à des pays d'Afrique pour la conception et la mise en place d'un cadre destiné à notifier, éliminer et contrôler les obstacles non tarifaires ainsi qu'à accroître la transparence de la réglementation des pays membres de la Zone de libre-échange continentale africaine. En février 2019, la Commission de l'Union africaine et la CNUCED ont organisé à Nairobi une réunion avec les communautés économiques régionales afin d'examiner les détails d'un éventuel mécanisme visant à traiter la question des obstacles non tarifaires dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Cette réunion a réuni des représentants du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de la CEDEAO, la Communauté des États sahélo-sahariens, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union du Maghreb arabe, ainsi que de la Commission économique pour l'Afrique, de l'Organisation africaine de normalisation et de l'Institut national allemand de métrologie et des experts indépendants.

Concurrence : La CNUCED a présenté un projet de texte de négociation concernant le Protocole relatif à la concurrence se rapportant à la Zone de libre-échange continentale africaine, et une étude plaidant en faveur d'un protocole distinct dans le domaine de la protection du consommateur. La CNUCED a participé à l'examen du Protocole relatif à la concurrence se rapportant à la Zone de libre-échange continentale africaine, qui s'est déroulé à Addis-Abeba en février 2019, organisé par le secrétariat de l'Union africaine.

Investissement et propriété intellectuelle : À ce jour, les négociations ont été centrées sur les protocoles relatifs à la concurrence, aux droits de propriété intellectuelle et à l'investissement, l'appui de la CNUCED à cet égard consistant en des exposés sur les principales questions soulevées dans le protocole relatif à l'investissement. Les débats de la réunion ont contribué à l'établissement d'un rapport sur l'intégration régionale intitulé « Assessing Regional Integration in Africa IX: Next Steps for the African Continental Free Trade Area ». La CNUCED doit contribuer à la rédaction du chapitre 5 consacré à l'investissement. La CNUCED a aussi présenté des contributions écrites sur certaines caractéristiques des accords internationaux d'investissement en vue d'un document d'orientation commun qui doit éclairer la rédaction du protocole relatif à l'investissement. En outre, elle a présenté au Comité tripartite de hauts représentants un exposé sur des questions d'investissement en prévision de la deuxième phase de négociations triparties sur la Zone de libre-échange. La CNUCED offre un appui technique dans le cadre des débats sur les aspects liés aux droits de propriété intellectuelle des négociations en cours, qui ont débuté en 2018.

23. Dans ses publications phares, la CNUCED estime l'investissement et la technologie sont les deux principaux facteurs qui déterminent la transformation structurelle des pays africains. La CNUCED mène des activités pour aider les pays africains à tirer parti des investissements nationaux et étrangers pour catalyser la transformation structurelle de leur économie.

24. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde* de la CNUCED présente des données annuelles sur l'investissement étranger direct, et étudie et analyse l'évolution des politiques nationales et internationales d'investissement. Cette série de publications offre aussi une analyse complète des faits récents en matière d'investissement, qui apporte aux pays les connaissances et l'information nécessaires pour réagir efficacement. La livraison 2018 du rapport a été centrée sur les thèmes des politiques d'investissement et des nouvelles politiques industrielles, qui présentent un intérêt particulier pour bon nombre de pays africains désireux de mettre au point de telles politiques. Le rapport présente plusieurs possibilités d'appliquer efficacement des outils de politique d'investissement dans l'optique du développement industriel.

Examen des politiques d'investissement et promotion de l'investissement

25. Pour aider les pays en développement à diversifier leur économie, à attirer davantage d'investissements étrangers directs et à promouvoir le développement durable, la CNUCED mène des examens des politiques d'investissement, dans le cadre desquels sont réalisées des études diagnostiques des cadres juridique, réglementaire, institutionnel et opérationnel de l'investissement. Ces études visent à accroître l'aide publique au développement et les investissements dans les pays où les besoins sont les plus pressants. L'examen de la politique d'investissement de Cabo Verde a été achevé puis présenté à la dixième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, pour en diffuser les enseignements et faciliter les échanges de meilleures pratiques au profit d'autres pays. L'examen de la politique d'investissement de l'Angola et l'élaboration du rapport de mise en œuvre de l'examen de la politique d'investissement du Nigéria sont en cours.

Utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation au service d'une croissance transformatrice

26. La CNUCED a procédé à des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation en Ouganda et en Éthiopie. En 2018, la CNUCED a organisé deux missions en Ouganda dans le cadre de l'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de ce pays : une mission d'exploration a été effectuée en mai et une mission d'enquête en octobre. Dans le cadre de ces missions, le partenaire national, le Ministère ougandais de la science, de la technologie et de l'innovation, a créé et a mis en place une équipe spéciale nationale pour l'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation. Les organismes partenaires, à savoir le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Banque de technologies de l'ONU, apportent leur aide grâce à des conseils et des contributions de fond. La CNUCED a effectué une mission d'enquête en Éthiopie en décembre 2018, en collaboration avec ses partenaires nationaux, le Ministère éthiopien de l'innovation et de la technologie et d'autres ministères et organismes réunis en comité intergouvernemental de l'examen des politiques. Ces activités, menées dans le cadre de ces examens des politiques, ont permis aux acteurs de la science, de la technologie et de l'innovation de ces pays de mieux comprendre les principales forces et faiblesses de leurs systèmes d'innovation et de définir leurs priorités stratégiques et les moyens de s'y attaquer.

27. La CNUCED a travaillé en étroite collaboration avec le Ministère de la science et de la technologie de la République populaire de Chine pour renforcer la collaboration Sud-Sud dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Dans le cadre de cette initiative, des experts et des responsables gouvernementaux venus d'Afrique du Sud, du Botswana, d'Éthiopie, du Kenya et d'Ouganda, ainsi que des participants d'autres régions ont participé en septembre 2018 à des programmes de renforcement des capacités portant sur les méthodes de gestion et l'élaboration de politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation en faveur du développement durable (Guangzhou) et sur la création d'un parc technologique et d'un incubateur (Wuhan).

B. Lutte contre les vulnérabilités des pays africains et renforcement de leur résilience

28. La CNUCED aide les pays africains à lutter contre les vulnérabilités découlant de leur dépendance à l'égard des produits de base, à accroître la valeur ajoutée de leurs activités économiques et à diversifier leurs exportations et leur économie.

Promotion de la diversification et de la création de liens

29. La CNUCED a aidé activement les pays à diversifier leurs activités économiques, à développer leurs chaînes de valeur et à établir des liens entre les secteurs. Ainsi, en 2018, elle a continué d'aider l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe à accroître la valeur ajoutée de leur production de coton grâce à la mise en œuvre d'un projet visant à promouvoir les sous-produits du coton en Afrique de l'Est et en Afrique australe. La CNUCED a lancé un nouveau projet de deux ans visant à soutenir le développement intégré des chaînes de valeur dans quatre pays en développement sans littoral tributaires de produits de base, dont un en Afrique (Éthiopie) axé sur le secteur agro-alimentaire.

30. À la demande de plusieurs États membres de la région du Sahel, la CNUCED a publié un rapport dans lequel elle examine le rôle économique, social et environnemental de la gomme arabique en tant que produit agricole de première importance. Elle y indique que la gomme arabique est un produit prometteur pour les pays producteurs car elle est un moyen d'obtenir des devises étrangères, de promouvoir une agriculture et une sylviculture durables, d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre la désertification et les changements climatiques.

31. À la suite de la publication de *Coup d'œil sur les produits de base : édition spéciale sur la gomme arabique*, la CNUCED a organisé au mois d'avril à Genève une table ronde sur l'économie de la gomme arabique en Afrique. Plus de 90 personnes y ont participé, dont des représentants de 33 missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, 24 entités du secteur privé et 11 organisations de la société civile et organisations internationales. Neuf pays africains ont fait des déclarations officielles et ont approuvé la proposition de créer une association des pays producteurs de gomme arabique en Afrique. Les participants se sont entendus sur neuf recommandations concrètes issues des exposés et des débats et ont demandé à la CNUCED d'aider les pays producteurs à exploiter pleinement le potentiel de leurs ressources en gomme arabique. Une proposition de projet sur le renforcement des capacités en vue d'accroître la valeur ajoutée du secteur de la gomme arabique dans les pays africains a été élaborée. Ce projet, qui sera financé par le Fonds chinois d'aide à la coopération Sud-Sud, a pour objectif de définir et de mettre en œuvre des politiques cohérentes, fondées sur des données factuelles et inclusives en vue d'accroître la valeur ajoutée de la gomme arabique, d'aider les petits exploitants agricoles à améliorer leurs rendements, de parvenir à l'égalité des sexes ainsi que de lutter contre les changements climatiques et de s'adapter à leurs effets.

32. La CNUCED a conclu des partenariats stratégiques et des mémorandums d'accord avec l'Université de Nha Trang, au Viet Nam, et avec le Ministère de l'économie océanique, des ressources marines et des pêches de Maurice. Les deux pays accueilleront un centre régional d'excellence consacré à la pêche. Le premier cours de formation régional sur les moyens de tirer parti du potentiel du secteur de la pêche pour le développement économique des pays les moins avancés s'est tenu au Centre régional d'excellence d'Asie en octobre et novembre 2018. Il a été suivi par 19 représentants de 10 pays africains. Un deuxième cours a été organisé au Centre régional d'excellence d'Afrique, à Maurice, en mai 2019.

Utilisation des indications géographiques d'origine dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies de diversification commerciale

33. La CNUCED a contribué à la mise en œuvre de la stratégie sur les indications géographiques à l'échelle du continent africain en apportant une assistance technique au Bénin et au Niger et en organisant un atelier de renforcement des capacités à Florence, en Italie. Elle a aussi fourni une assistance technique au Comité nigérien des indications

géographiques. La CNUCED a également participé à un atelier destiné aux cadres supérieurs de ce comité, à Niamey, en novembre 2018. Elle a tenu une séance consacrée à ses travaux et à son approche en matière d'indications géographiques pour les pays les moins avancés. Les enseignements tirés de l'expérience qu'elle y a présentée se fondaient sur une étude de cas consacrée au poivre de Kampot au Cambodge. L'objectif était d'aider le Comité nigérien des indications géographiques à tracer la voie à suivre, y compris en matière de financement, et de préciser quelle aide la CNUCED pourrait apporter pour renforcer les efforts dans ce domaine.

Services consultatifs techniques sur la gestion de la dette

34. La CNUCED contribue à réduire l'exposition des pays africains aux problèmes de viabilité de l'endettement en leur assurant des services consultatifs techniques ciblés sur la gestion de la dette.

35. Le programme du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED a continué d'aider les pays africains à gérer leur dette publique. Dans 23 pays africains, les bureaux de gestion de la dette de 29 ministères des finances ou banques centrales utilisent le logiciel de gestion de la dette du programme pour gérer la dette publique et la dette souveraine. Les pays concernés ont ainsi bénéficié de bases de données complètes à des fins opérationnelles et de notification. En outre, le programme a offert aux des possibilités de renforcement des capacités responsables de la gestion de la dette en matière de validation des données sur la dette, d'établissement de statistiques sur la dette, d'analyse du portefeuille de la dette et de gestion des risques opérationnels. Avec l'appui de la CNUCED, 12 pays ont produit des bulletins statistiques sur la dette, et 6 pays, une analyse de leur portefeuille de la dette, ce qui a amélioré la transparence des données relatives à la dette. La gestion des risques opérationnels a été renforcée dans 12 pays en élaborant des manuels de procédure ou en appliquant des mesures de reprise après sinistre. Preuve évidente de l'amélioration des capacités, plus de 95 % des pays africains soutenus par le programme ont rendu compte efficacement à la base de données du système de notification de la dette de la Banque mondiale au cours de la période considérée.

Encadré 2

Programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED : Train for Trade II

Le programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED (Train for Trade II) a été inauguré à Luanda en avril 2018. L'objectif de cette réunion de haut niveau était de faire mieux connaître l'ensemble du projet et ses stratégies d'exécution des responsables politiques et institutionnels. L'objectif était aussi de renforcer la coordination et de mobiliser tous les acteurs concernés afin que le projet soit réalisé pleinement et efficacement. Ce projet est une initiative qui fait intervenir plusieurs programmes de travail à l'échelle de la CNUCED et répond à plusieurs objectifs de développement durable (directement ou indirectement), dont les objectifs 1, 8, 9, 12 et 17. En 2018, la CNUCED a mené 15 activités – ateliers de formation, voyages d'étude et ateliers de formation de formateurs. Les activités ont mis l'accent sur plusieurs questions fondamentales : la question d'un rapport national sur l'exportation de produits verts, l'entrepreneuriat, la facilitation du commerce et la diplomatie commerciale. Au 31 décembre 2018, la CNUCED avait formé plus de 304 parties prenantes. Train for Trade II compte 304 bénéficiaires à ce jour. En outre, le programme a permis d'identifier les principaux produits autres que le pétrole susceptibles d'être exportés, à savoir le bois d'œuvre, le miel, les produits de la pêche et le café, ainsi que les marchés d'exportations potentiels. Ainsi, dans le cadre du programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED, un cours de formation a été organisé à Luanda en octobre-novembre 2018 pour mieux sensibiliser à l'intégration commerciale de l'Angola dans la SADC, le groupe tripartite et la Zone de libre-échange continentale africaine et améliorer la compréhension des politiques connexes. Soixante participants ont assisté au cours, qui a abordé en particulier les conditions d'accès aux marchés, les tarifs douaniers et les mesures non tarifaires, et les outils susceptibles d'être utilisés pour mener des analyses commerciales. À titre de complément, un module sur les mesures non tarifaires à l'aide duquel une formation

supplémentaire sera dispensée à des responsables publics et des représentants du secteur privé est en cours d'élaboration.

C. Améliorer la compétitivité des pays africains

Appui de la CNUCED visant à améliorer la compétitivité des pays africains

36. L'aide visant à améliorer la compétitivité fait souvent intervenir la création de nouveaux cadres réglementaires et juridiques, la révision de cadres existants et l'application plus efficace de ces cadres.

Renforcer les capacités des autorités de concurrence et améliorer la législation et les politiques en matière de concurrence et de protection des consommateurs

37. Avec l'aide de la CNUCED, le Maroc a entrepris un examen collégial volontaire de son droit et de sa politique de la protection du consommateur. Cela a conduit le Gouvernement marocain à modifier la législation à partir des recommandations du rapport, à titre d'exemple de la contribution de cette activité à l'amélioration du cadre de protection du consommateur du pays concerné. La CNUCED, en coopération avec les gouvernements des pays hôtes, a créé quatre centres régionaux de formation aux questions de concurrence (en Égypte et en Tunisie) et de protection du consommateur (en Égypte et au Liban). Ces centres doivent servir d'infrastructure pour approfondir et développer la coopération dans ces deux domaines au niveau régional. À terme, cela devrait ouvrir la voie à un renforcement des capacités et des compétences des fonctionnaires des pays bénéficiaires pour aller vers une application plus efficace du droit et des politiques de la concurrence et de la protection du consommateur.

38. En novembre 2018, la CNUCED a organisé des ateliers de formation à l'intention du personnel des commissions de la concurrence de la République-Unie de Tanzanie (partie continentale et Zanzibar). Ces ateliers ont servi de point de départ au programme de renforcement des capacités du nouvel organisme. La plupart des nouveaux fonctionnaires de la Commission de la concurrence de Zanzibar étaient des femmes. D'après les commentaires de participants, le programme a favorisé une meilleure compréhension des questions de concurrence et de protection des consommateurs. Par ailleurs, la CNUCED a mené un examen collégial volontaire du droit et de la politique de la concurrence du Botswana. Les conclusions et recommandations issues de l'examen ont été présentées lors de la dix-septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, qui s'est tenue à Genève en juillet 2018. L'examen collégial a contribué à la réforme législative menée au Botswana, le pays ayant révisé son droit de la concurrence en 2018.

39. La CNUCED mène actuellement en Afrique centrale un programme régional sur le droit de la concurrence et de la protection du consommateur financé par l'Union européenne. Ce programme couvre huit pays. L'application efficace de ce programme contribuera à améliorer les conditions d'activité en Afrique centrale aux fins de bâtir une économie sous-régionale compétitive, qui soit intégrée dans l'économie mondiale, et de stimuler la croissance et le développement tout en veillant à la protection des consommateurs.

40. Parmi les résultats de ce programme, on peut citer la révision des règles de concurrence communautaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'élaboration de principes directeurs régionaux sur la protection du consommateur pour l'Afrique centrale qui s'inspirent des Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur, la révision du droit de la protection du consommateur de la République du Congo et la révision du droit de la concurrence de Sao Tomé-et-Principe. Les principes directeurs régionaux sur la protection du consommateur pour l'Afrique centrale ont été validés en décembre 2018 par six ministres chargés du droit et de la politique de la concurrence de pays de la Communauté.

41. Deux projets de rapport, sur l'égalité des sexes et la concurrence et sur l'égalité des sexes et la protection du consommateur, ont été l'occasion d'introduire la question de l'égalité des sexes dans le débat avec les responsables des organismes chargés de la concurrence et de la protection des consommateurs. Les acteurs concernés ont ainsi été sensibilisés à l'importance de l'égalité des sexes et à la nécessité d'intégrer le souci d'égalité des sexes dans les politiques de la concurrence et de la protection des consommateurs.

42. La CNUCED conseille les pays africains des orientations sur la façon d'utiliser le commerce comme outil de transformation économique en améliorant leur régime de politique commerciale, ce qui stimule leur compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux et facilite leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Appui aux comités nationaux de facilitation des échanges

43. La CNUCED a poursuivi en 2018 ses activités d'appui aux comités nationaux de facilitation des échanges en leur proposant des ateliers de formation tout au long de l'année et en organisant le premier Forum africain des comités nationaux de facilitation du commerce, qui s'est tenu à Addis-Abeba en novembre. Depuis le lancement du programme d'autonomisation de ces comités en 2016, la CNUCED a offert une assistance complète aux comités nationaux de facilitation des échanges de 22 pays, dont la plupart se trouvent en Afrique. Les activités ont bénéficié à 1 800 acteurs de la facilitation des échanges (dont un tiers de femmes). Au total, 93 % des bénéficiaires ont indiqué que le programme avait contribué à améliorer leurs connaissances sur la facilitation du commerce et 82 % ont considéré qu'ils étaient mieux en mesure d'exercer leur rôle au sein des comités en question.

Aide aux utilisateurs des portails d'information sur le commerce

44. Les portails d'information sur le commerce sont des outils informatiques qui communiquent aux acteurs du commerce l'information nécessaire sur les procédures commerciales régissant les formalités d'exportation, d'importation et de transit. En réalisant ces portails, les pays africains appliquent l'article premier de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (2015). Ces portails sont devenus indispensables aux réformes de la facilitation du commerce. La CNUCED a aidé de nombreux pays africains à progresser dans le domaine de la facilitation du commerce. À ce jour, des portails ont été mis en place dans quatre pays de la CAE. L'indice régional de facilitation du commerce de la CAE a été lancé lors d'une réunion ministérielle sur la facilitation du commerce tenue à Nairobi en décembre 2018. Cet indice, qui permet de comparer et d'harmoniser les procédures commerciales entre les États partenaires de la CAE au niveau régional, relèvera du secrétariat de la CAE. Outre qu'ils renseignent les acteurs du commerce, les portails aident les comités nationaux de facilitation du commerce à simplifier et à harmoniser les procédures commerciales afin de réduire les délais et les coûts des transactions.

Promotion de la connectivité durable des transports

45. La CNUCED a réalisé une formation sur mesure pour répondre aux besoins indiqués par Port-Soudan (Soudan). La formation proposée a porté sur les sujets suivants : les indicateurs de l'efficacité portuaire ; la participation du secteur privé à la gestion portuaire, les partenariats public-privé et les concessions portuaires ; les systèmes/le guichet unique de la communauté portuaire. Le cours a souligné le fait qu'un fonctionnement plus efficace du port et des activités portuaires plus efficaces peuvent contribuer à la stabilité économique du Soudan. En coopérant avec des acteurs locaux – l'Autorité de coordination du transport de transit du Corridor nord et l'Agence de facilitation du transport en transit du Corridor central – le programme d'assistance technique de la CNUCED, qui vise à renforcer la capacité des pays en développement à passer à un transport durable des marchandises, favorise l'autonomisation des pays bénéficiaires et autorise des stratégies contextualisées qui soient adaptées aux besoins des pays et des régions. En 2018, la CNUCED a aidé l'Agence à élaborer sa stratégie de transport durable de marchandises qui sera intégrée dans son plan directeur.

Mesures non tarifaires

46. La CNUCED a continué d'aider les pays africains et leurs communautés économiques régionales face aux mesures non tarifaires et aux obstacles non tarifaires. Elle aide les communautés économiques de la Zone de libre-échange tripartite – COMESA, CAE et SADC – à simplifier les mesures non tarifaires en Afrique de l'Est et en Afrique australe en rendant l'information plus transparente et plus accessible. Les données sur les mesures non tarifaires ont déjà été recueillies et validées dans 12 pays de la région. Elles sont saisies dans une base de données du groupe tripartite sur les mesures non tarifaires, et des activités de renforcement des capacités sont proposées par la CNUCED aux fonctionnaires nationaux afin que de façon à permettre l'actualisation de la base de données sur les mesures non tarifaires. À l'appui des activités de collecte de données, la CNUCED a organisé, en mai et juillet 2018, une formation en ligne sur la collecte de données relatives aux mesures non tarifaires à l'intention du groupe tripartite ; 45 personnes originaires de 12 pays y ont participé.

47. En août 2018, le Forum de recherche du COMESA, organisé par le COMESA et la CNUCED à Nairobi, a été l'occasion d'un débat sur l'importance des mesures non tarifaires pour le commerce international et la façon d'exploiter des stratégies de croissance. Les conclusions d'une publication récente de la CNUCED intitulée « Non-tariff Measures: Economic Assessment and Policy Options for Development » ont été débattues et ont contribué à améliorer l'aptitude technique des chercheurs du COMESA à gérer les conséquences de mesures non tarifaires et ainsi améliorer les résultats à l'exportation et l'intégration dans l'économie mondiale.

48. On trouvera un exemple de travaux de recherche de la CNUCED sur les mesures non tarifaires en Afrique dans la publication intitulée « Intégration régionale et mesures non tarifaires au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ». L'étude, réalisée par la Banque africaine de développement et la CNUCED, donne une vue générale institutionnelle des mesures non tarifaires et en évalue les effets sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Aider les pays à engager des réformes

49. La CNUCED contribue à améliorer la compétitivité des pays africains en les aidant à engager des réformes dans les domaines de la gouvernance et de l'efficacité économique.

Facilitation des affaires

50. En 2018, la CNUCED a déployé son programme de facilitation des affaires, qui consiste en des systèmes d'administration en ligne – eRegulation, eRegistration et portails commerciaux – dans plusieurs pays africains, ce qui les a aidés à améliorer leur climat d'affaires par la transparence, et la simplification et l'allégement des conditions de création et d'exploitation des entreprises. Un portail du commerce a été mis en place au Rwanda pour faciliter les activités commerciales par la transparence et la simplification administrative, et un site Web d'information a été sur les procédures exigées pour emprunter le couloir Dakar-Bamako. Des guides en ligne sur l'investissement ont été conçus pour le Congo, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Nigéria et la Zambie.

Politiques de propriété intellectuelle

51. La CNUCED aide aussi les pays africains à formuler des politiques de propriété intellectuelle. En mai 2018, le Ministère sud-africain du commerce et de l'industrie a adopté la première politique nationale du pays en matière de propriété intellectuelle, à laquelle la CNUCED a prêté son concours. Les principaux éléments de cette politique ont été présentés au cours d'ateliers organisés par la CNUCED, et des activités de renforcement des capacités dans le domaine des droits de propriété intellectuelle ont aussi été assurées.

Technologies de l'information et de la communication

52. La CNUCED aide les pays africains à créer les conditions voulues pour tirer parti des débouchés des technologies de l'information et de la communication et utiliser ces technologies afin de promouvoir le commerce par le commerce électronique.

Commerce électronique et préparation au commerce électronique

53. La CNUCED aide actuellement le Rwanda à élaborer sa propre stratégie de commerce électronique. Le pays aspire à tirer parti du commerce électronique pour stimuler son commerce intérieur et aider ses petites et moyennes entreprises à exporter vers les marchés régionaux et internationaux.

54. En collaboration avec les partenaires de l'initiative eTrade for all, la CNUCED aide les pays les moins avancés à se préparer à participer à l'économie numérique. Mesurer l'état de préparation au commerce électronique et à l'économie numérique constitue de plus en plus une priorité pour bon nombre de pays les moins avancés à mesure que l'économie numérique se développe et s'étend à davantage d'activités. Avec l'appui de partenaires de développement – les Gouvernements allemand et suédois et le Cadre intégré renforcé – la CNUCED a réalisé en 2018 des évaluations de sept pays en développement sans littoral d'Afrique, accompagnées des recommandations visant à améliorer l'état de préparation de ces pays à l'économie numérique.

55. En octobre 2018, des représentants des pays d'Afrique de l'Ouest, de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, de la CNUCED et de neuf partenaires de l'initiative eTrade for All se sont réunis à Ouagadougou pour tenter d'examiner ensemble l'avenir du commerce électronique dans la région et définir les étapes d'une nouvelle stratégie régionale de commerce électronique. Il ressort des évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique que la CNUCED a menées dans la région que des projets de réforme d'envergure sont nécessaires pour réaliser pleinement les débouchés de développement offerts par le commerce électronique. Ces évaluations ont apporté des éléments solides pour repérer les blocages et proposer des solutions. L'atelier a constitué la première étape de l'élaboration d'une stratégie régionale de commerce électronique dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine à l'appui de l'intégration régionale, ce qui a débouché sur toute une série de recommandations officielles.

56. En février 2018, la CNUCED a réalisé à Madagascar un atelier présentiel de suivi sur les aspects juridiques du commerce électronique. L'atelier en question a été organisé par la CNUCED en collaboration avec le Ministère du commerce, le Ministère de la justice, la Chambre de commerce et le Comité pour le développement du commerce électronique de Madagascar. Plus de 100 participants malgaches du corps judiciaire, du Gouvernement et du secteur privé ont suivi le premier cours en ligne sur le sujet en 2017. Cette activité s'inscrit dans le cadre des activités de renforcement des capacités programmées à Madagascar et parrainées par le Gouvernement finlandais.

D. Aider les pays africains à tirer parti du multilatéralisme

Adhésion à l'Organisation mondiale du commerce

57. La CNUCED a aidé les pays africains à devenir membres de l'OMC ou à devenir des membres plus efficaces de l'organisation. La CNUCED, au moyen du Cadre intégré renforcé, aide les pays dans leur progression vers la participation au système commercial international.

58. La CNUCED a aidé l'Algérie, les Comores, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Somalie et le Soudan à négocier leur adhésion à l'OMC. Par ailleurs, elle a continué d'assurer un appui ciblé aux pays dont l'adhésion est récente, qui rencontrent souvent des difficultés particulières sur le plan développement à appliquer les engagements et les réformes juridiques découlant de leur adhésion. Les pays concernés sont le Cap-Vert, le Libéria et les Seychelles.

Aide au commerce

59. La CNUCED est un partenaire actif du Cadre intégré renforcé, aux côtés du Fonds monétaire international, du Centre du commerce international, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et de l'OMC. Le Cadre intégré renforcé est programme multidonateurs qui aide les pays les moins avancés à participer plus activement au système commercial mondial en les aidant à surmonter les obstacles au

commerce liés à l'offre. Plusieurs pays les moins avancés africains ont choisi la CNUCED comme organisme chef de file pour actualiser leur étude diagnostique sur l'intégration du commerce et appliquer les matrices d'action de ces études. La CNUCED fournit actuellement une assistance technique à la République démocratique du Congo pour l'actualisation de son étude diagnostique sur l'intégration du commerce.

60. Par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Afrique, la CNUCED est devenue un partenaire apprécié pour la fourniture de services consultatifs sur l'intégration du commerce, l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités en Afrique. Au cours de la période considérée, son assistance est allée principalement à la Commission de l'Union africaine et à ses membres dans le cadre des négociations sur la Zone de libre-échange continentale africaine. L'assistance a porté en particulier sur l'achèvement de la phase 1 des négociations, y compris des études techniques ; l'établissement de listes ; des services consultatifs ; et des ateliers. L'assistance a porté également sur le lancement des préparatifs de la phase 2 des négociations, y compris des études techniques, l'élaboration de projets d'instruments de négociation et un appui aux communautés économiques régionales.

61. La Série de dialogues d'Addis-Abeba sur le commerce et le développement, initiative du Bureau régional de la CNUCED pour l'Afrique en coopération avec la Commission de l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour le développement, vise à renforcer le dialogue sur le commerce au service du développement à Addis-Abeba. En octobre 2018, le dialogue a eu pour thème les migrations et le commerce, ce qui a favorisé un débat stimulant sur le sujet.

E. Autonomiser les Africains et investir dans leur avenir

Renforcer les capacités des agents portuaires par le programme Train for Trade

62. Le programme de formation portuaire Train For Trade de la CNUCED aide les communautés portuaires des pays en développement à mettre en place une gestion portuaire efficace et compétitive. Pour accroître les échanges commerciaux et favoriser le développement économique, le programme crée des réseaux d'acteurs portuaires publics, privés et internationaux.

63. En 2018, le programme de gestion portuaire a proposé des activités de renforcement des capacités à 398 gestionnaires portuaires (dont 27 % de femmes) originaires de 12 pays africains sur les techniques modernes de gestion portuaire. Le fait que ces activités ont été largement financées par des pays en développement témoigne de la qualité élevée du programme et de son utilité sur le terrain. Train for Trade favorise aussi les échanges internationaux et Sud-Sud, en offrant aux acteurs internationaux et régionaux un cadre stable de dialogue et de coopération.

Renforcer l'aptitude des systèmes statistiques africains à concevoir des politiques plus robustes

64. Depuis 2013, la CNUCED collabore avec le Département de statistique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à la mise en place d'outils statistiques de mesure et d'analyse du commerce des services qui doivent aider les huit pays membres de l'Union à formuler des politiques de services qui soient conformes à leurs objectifs de développement économique et social. Ce projet vise à élaborer des méthodes harmonisées de collecte, de traitement et de diffusion des données ; à offrir un appui pour l'application de ces méthodes ; et à établir une base de données statistiques commune. En juin 2018, la CNUCED et l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont accueilli un atelier à Dakar à l'approche de la première enquête globale sur le commerce des services. En mars 2019, un atelier a été organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire) afin d'examiner l'enquête et d'en débattre les résultats.

Commerce et égalité des sexes : cours en ligne

65. Les travaux de la CNUCED sur le commerce et l'égalité des sexes contribuent à l'autonomisation des femmes en Afrique en appelant l'attention sur les conséquences des politiques macroéconomiques africaines pour l'égalité des sexes et en illustrant par des études de cas nationales les facteurs qui sont à l'origine des inégalités entre les sexes en Afrique ou perpétuent celles-ci.

66. Dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités sur le commerce et l'égalité des sexes financé par les Gouvernements finlandais et suédois, la CNUCED a mis au point un programme d'enseignement sur le commerce et l'égalité des sexes. Le programme comporte un manuel didactique en deux volumes et un cours en ligne. Cette initiative d'enseignement à distance vise à apporter aux universitaires, aux responsables publics et aux acteurs de la société civile des pays en développement et des pays les moins avancés des outils d'analyse pour appréhender les interactions entre le commerce et l'égalité des sexes et produire des recommandations générales et des travaux de recherche sensibles à l'égalité des sexes. Quatre versions du cours en ligne type ont été produites à ce jour. Le cours de 2018 s'est déroulé en mai et en juillet 2018. Quelque 79 acteurs ont été sélectionnés pour le cours, dont des participants de 14 pays africains. Forte du succès rencontré par le cours en ligne type et le cours régional à l'intention des acteurs du COMESA en 2017, la CNUCED a conçu des ressources didactiques supplémentaires qui ont été centrées sur deux autres régions d'Afrique subsaharienne, à savoir la CAE et la SADC. Quarante-deux participants ont suivi le cours en ligne de la CAE sur le commerce et l'égalité des sexes, et 47 d'entre eux l'ont achevé avec succès. La mise au point du module d'enseignement et du cours en ligne a bénéficié du soutien de Trade Mark East Africa. Soixante-trois pour cent des participants ont jugé que le cours était d'excellente qualité. Soixante-deux participants ont suivi le cours en ligne de la SADC sur le commerce et l'égalité des sexes, et 32 d'entre eux l'ont achevé avec succès.

Travaux de recherche, activités de sensibilisation et recommandations concernant l'égalité des sexes

67. En partenariat avec Trade Mark East Africa, la CNUCED a publié deux rapports, l'un intitulé « East African Community Regional Integration: Trade and Gender Implications » et l'autre, « Advocating for Gender-sensitive Trade Policymaking in the East African Community ». Les rapports ont été présentés à Nairobi en mai 2018 lors d'un atelier régional organisé en coopération avec Trade Mark East Africa. Le rapport principal aborde les questions de genre et de commerce dans cinq pays de la CAE afin d'évaluer les incidences de l'intégration régionale sur l'emploi et la qualité de vie des femmes. Il souligne qu'il importe de mettre en œuvre un ensemble de différentes politiques pour remédier aux inégalités entre les sexes et faire en sorte que les femmes tirent pleinement parti du commerce international.

68. En avril 2019, la CNUCED a organisé trois séminaires nationaux sur les femmes dans le commerce transfrontière informel au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie afin de présenter les conclusions et les recommandations du rapport la CNUCED intitulé « Borderline: Women in Informal Cross-border Trade in Malawi, the United Republic of Tanzania and Zambia », publié en 2019. Ces séminaires ont été l'occasion de débattre avec des acteurs nationaux des problèmes et des perspectives des femmes dans le commerce transfrontière et des moyens possibles de remédier aux obstacles au commerce transfrontière informel. L'étude tient compte d'un certain nombre de travaux et de consultations avec des acteurs gouvernementaux, de débats en groupe de réflexion tenus avec des acteurs du commerce transfrontière formel et informel lors d'une mission d'établissement des faits, et d'enquêtes en ligne menées auprès d'un échantillon de 40 représentants d'associations d'acteurs du commerce transfrontière et d'organisations de la société civile œuvrant auprès d'actrices du commerce transfrontière à petite échelle ou informel des trois pays cibles.

69. La CNUCED a aussi achevé un document intitulé « A Small-scale Trader's Guide to Rules and Procedures », qui sera distribué au cours d'activités de renforcement des capacités que la CNUCED doit organiser aux six points frontières retenus. Ce guide, qui répond à un

manque général d'information, devrait apporter aux acteurs du commerce les renseignements indispensables sur leurs droits et obligations, et concernant les règles et les procédures.

70. La CNUCED continue d'aider les décideurs africains à enrichir leur apprentissage et leur formation dans l'intérêt direct du continent et de l'accumulation de capital humain sur le continent dans le cadre de son programme au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.

71. La CNUCED a organisé deux cours régionaux sur les grands problèmes économiques internationaux à l'intention de responsables publics en partenariat avec l'Institut d'études diplomatiques du Ministère égyptien des affaires étrangères (25 novembre-6 décembre 2018) et l'Université de Nairobi, avec le concours du Ministère kényan des affaires étrangères (25 mars-5 avril 2019). La CNUCED a axé sa contribution sur la nécessité d'investir dans le capital humain en vue du développement de l'Afrique en général et de renforcer les institutions publiques en particulier. Le programme de renforcement des capacités a visé principalement à améliorer les connaissances des responsables publics concernant diverses questions économiques, dont le développement économique, le commerce et les accords commerciaux, l'investissement étranger direct et la facilitation du commerce, et la technologie et l'innovation. À cet égard, la CNUCED a formé 42 décideurs originaires de 25 pays en développement et pays les moins avancés africains. En 2018-2019, outre les cours régionaux, des cours de brève durée au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok ont été dispensés à l'intention des représentants de missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, dont des représentants de pays africains. À l'occasion de ces cours, on a présenté les derniers résultats des travaux de recherche de la CNUCED sur des questions de commerce et de développement intéressant toutes ses divisions, concernant des sujets aussi divers que l'élaboration de politiques commerciales inclusives et sensibles à l'égalité des sexes, le commerce et les inégalités, et un commerce plus efficace en vue de réaliser les objectifs de développement durable.

F. Évaluation générale des résultats

Ressources financières

72. En ce qui concerne les ressources financières consacrées à l'Afrique en 2018, on estime le montant total des dépenses affectées à des projets nationaux, régionaux et interrégionaux en faveur de l'Afrique à 17 505 936 dollars des États-Unis, soit 40 % du montant total des dépenses.

Résultats des activités de la CNUCED

73. On peut récapituler les résultats des activités de la CNUCED en Afrique selon cinq domaines : la transformation de l'économie, le traitement des vulnérabilités et le renforcement de la résilience, l'amélioration de la compétitivité, le renforcement du multilatéralisme, et l'autonomisation des personnes et l'investissement dans leur avenir. Principal organisme des Nations Unies pour le commerce et les questions liées au commerce, la CNUCED a produit en 2018-2019 des résultats notables dans les domaines suivants : la promotion du commerce, de l'intégration régionale, et de l'investissement ; le renforcement des capacités productives ; l'exploitation des technologies de l'information et de la communication ; et la maîtrise de la dette afin d'accélérer la transformation structurelle inclusive en Afrique. Cinq exemples sont indiqués ci-après :

a) Concernant l'appui aux négociations relatives à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, la CNUCED joue un rôle actif en proposant des services consultatifs techniques, des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités dans la plupart des domaines visés par les négociations (encadré 1) ;

b) Dans le domaine de la facilitation du commerce, la CNUCED a joué un rôle majeur en soutenant la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et en autonomisant les comités nationaux de facilitation des échanges ;

c) Dans le domaine de l'investissement, l'aide de la CNUCED a visé à améliorer le climat de l'investissement et des affaires en Afrique et à orienter l'investissement vers l'entreprenariat ;

d) Dans le domaine de l'analyse comparative et de la mesure des capacités productives, la CNUCED a aidé les décideurs à élaborer des politiques fondées sur des données factuelles ;

e) S'agissant du suivi et de la gestion durables de la dette, la CNUCED a offert aux pays africains des services consultatifs techniques ciblés en matière de gestion de la dette.
